

Procès-verbal de la séance extraordinaire de la Municipalité de Ferme-Neuve légalement tenue le 17 décembre 2018, à compter de 19 h 00, à la salle du conseil municipal au 125, 12e Rue.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Mesdames, Messieurs:

Gilbert Pilote, maire

Pauline Lauzon, conseillère

Diane Sirard , conseillère

Hélène Lévesque , conseillère

Michel Venne, conseiller

et

Bernadette Ouellette, directrice générale et secrétaire-trésorière

ÉTAIENT ABSENTS

Messieurs:

Mario Lachaine, conseiller

Yvon Forget, conseiller

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le quorum ayant été constaté par la directrice générale et secrétaire-trésorière, le maire déclare l'assemblée ouverte.

CONSTATATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Tous les membres du conseil présents déclarent avoir reçu leur avis de convocation dans les délais prescrits par la loi.

2018-12-328

APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Madame la conseillère Hélène Lévesque et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

D'approuver l'ordre du jour tel que présenté:

1. Constatation de l'avis de convocation
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Adoption du budget 2019
4. Présentation du projet de règlement numéro 151 sur la taxation
5. Avis de motion pour l'adoption du projet de règlement numéro 151 sur la taxation
6. Période de questions
7. Levée de l'assemblée

ADOPTÉE

2018-12-329

ADOPTION DU BUDGET 2019

Il est proposé par Madame la conseillère Pauline Lauzon et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

D'accepter le budget pour l'année 2019 comme présenté par Monsieur le Maire et décrit ci-dessous.

PRÉVISIONS BUDGETAIRES

	2019	2018
REVENUS		
TAXES FONCIÈRES	2 665 766 \$	2 620 926 \$
TAXES DE TARIFICATION	661 873 \$	628 140 \$
PAIEMENT TENANT LIEU DE TAXE	326 470 \$	323 270 \$
AUTRES REVENUS DE SOURCES LOCALES	356 180 \$	392 510 \$
TRANSFERTS	1 087 616 \$	782 158 \$
APPROPRIATION DU SURPLUS	345 000 \$	125 000 \$
<u>TOTAL DES REVENUS</u>	<u>5 442 905 \$</u>	<u>4 872 004 \$</u>
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	647 578 \$	610 477 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	506 404 \$	448 504 \$
TRANSPORT	1 446 666 \$	1 368 099 \$
HYGIÈNE DU MILIEU	694 743 \$	654 490 \$
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	47 958 \$	44 383 \$
AMÉNAGEMENT ET URBANISME	592 834 \$	503 691 \$
LOISIRS ET CULTURE	672 928 \$	687 534 \$
FRAIS DE FINANCEMENT	72 880 \$	68 549 \$
AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES	234 900 \$	248 446 \$
<u>TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT</u>	<u>4 916 892 \$</u>	<u>4 634 173 \$</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
ADMINISTRATION	7 800 \$	5 000 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	66 320 \$	5 000 \$
TRANSPORT	299 850 \$	125 000 \$
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	-	22 000 \$
LOISIRS ET CULTURE	26 030 \$	
RÉSERVES FINANCIÈRES	7 150 \$	4 000 \$
FONDS DE ROULEMENT	118 863 \$	76 831 \$
<u>TOTAL DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</u>	<u>526 013 \$</u>	<u>237 831 \$</u>
<u>TOTAL DES DÉPENSES</u>	<u>5 442 905 \$</u>	<u>4 872 004 \$</u>

QUE le taux d'intérêt annuel applicable aux comptes de taxes soit de 5 %, que le taux de pénalité annuelle soit de 5 % et que le taux de pénalité mensuelle soit de 0,5 %, et ce, pour l'année 2019 et les années antérieures.

QUE le taux d'intérêt annuel applicable aux comptes divers soit de 5 %, que le taux de pénalité annuelle soit de 5 % et que le taux de pénalité mensuelle soit de 0,5 %, et ce, pour l'année 2019 et les années antérieures.

QUE la directrice générale soit autorisée à puiser à même le surplus accumulé la somme de 345 000 \$ afin d'équilibrer le budget 2019.

QUE le conseil municipal adopte le programme triennal des immobilisations 2019-2020-2021 tel que déposé en annexe.

ADOPTÉE

PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 151 SUR LA TAXATION

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose auprès du conseil municipal le projet de règlement numéro 151 imposant le taux de taxes pour l'exercice financier 2019 de la municipalité de Ferme-Neuve.

AVIS DE MOTION POUR L'ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 151 SUR LA TAXATION

Madame la conseillère Diane Sirard donne un AVIS DE MOTION de l'adoption, lors d'une séance ultérieure de ce conseil, du règlement numéro 151 imposant le taux de taxes pour l'exercice financier 2019 de la municipalité de Ferme-Neuve.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions a été mise à la disposition du public présent.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été discutés, le Maire déclare la levée de l'assemblée extraordinaire à 19 h 43.

GILBERT PILOTE,
Maire

BERNADETTE OUELLETTE,
Directrice générale et secrétaire-
trésorière

Je, Gilbert Pilote, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Gilbert Pilote, maire